

L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM), une organisation à but non lucratif, se consacre à promouvoir promouvoir l'excellence dans l'administration municipale et de favoriser un leadership résilient au moyen du perfectionnement professionnel, du réseautage et de l'avancement des intérêts de ses membres.

En ce sens, la <u>vision</u> de l'ACAM est d'être reconnue sur le plan national et international comme l'organisation par excellence pour représenter les administrateurs municipaux du Canada.

BUT 1

Être l'organisation de choix
à laquelle voudront
appartenir les
professionnels de
l'administration
locale au Canada.

BUT 2

Accroître les possibilités innovantes et le perfectionnement professionnel pour favoriser le transfert de connaissances aux membres de l'ACAM et entre eux en matière de valeurs et de pratiques d'une bonne administration municipale.

BUT 3

Veiller à ce que l'ACAM fournisse aux administrateurs municipaux existants ou nouveaux de l'information et un réseau qui les aidera dans leur rôle, encouragera la prochaine génération de leaders et rehaussera l'importance de l'administrateur municipal professionnel.

BUT 6

Veiller à ce que l'ACAM informe ses membres ou leur rappelle les éléments clés d'une relation professionnelle respectueuse entre les administrateurs et les conseils municipaux et la façon d'agir dans des situations précises qu'ils vivent et qui sapent cette saine relation. Aider les membres à faire preuve de résilience et d'une saine compréhension de la différence entre le rôle de l'administrateur municipal et celui du conseil.

BUT 5

Aider nos membres à établir et à raffermir des relations professionnelles utiles.

BUT 4

Améliorer et promouvoir une identité ou un profil uniforme pour obtenir le respect des intervenants avec qui nous traitons.

BUT 7

Bâtir des relations solides avec les principaux partenaires. Établir, renforcer et mettre à profit les relations avec les associations internationales, nationales et locales en vue de susciter l'excellence dans l'administration municipale.

Message du président



Je suis honoré d'avoir assuré la fonction de président durant la dernière année et particulièrement heureux d'annoncer que l'année a été bien remplie et réussie. L'avenir semble prometteur pour notre association si l'on se fie au nouveau plan stratégique élaboré à partir des renseignements fournis au conseil sur les questions importantes pour les administrateurs municipaux et sur les tendances qui, selon nous, auront un effet sur la profession de directeur municipal, sur l'administration locale et sur l'Association elle-même.

Nous espérons vous faire connaître beaucoup de réalisations stimulantes qui continueront à améliorer l'administration locale. La fin de l'exercice financier est un bon moment pour prendre du recul et réfléchir à nos nombreuses initiatives. Et justement, ce rapport vous donne un aperçu des

réalisations clés reliées à nos quatre piliers stratégiques : perfectionnement professionnel, réseautage et partenariats, mobilisation et appui des membres, et leadership résilient.

Au nom des membres du personnel et du conseil d'administration, c'est un plaisir pour moi de présenter ce rapport annuel 2015-2016.

Machedon

« Quelle année motivante pour l'ACAM! Un nouveau plan stratégique quinquennal, une Trousse d'outils pour l'évaluation du rendement des directeurs généraux qu'on s'apprête à lancer, un excellent dialogue avec la FCM et Infrastructure Canada et de solides relations avec les associations provinciales et territoriales... et ce n'est qu'un aperçu.»

L'Association canadienne des administrateurs municipaux est gérée par un conseil d'administration de 11 membres. C'était très agréable de travailler avec ces professionnels voués à l'administration locale et animés d'un bel esprit d'équipe. Nous avons beaucoup de chance d'avoir un conseil aussi capable et dévoué.

Nous avons aussi de la chance d'avoir une directrice générale aussi extraordinaire, en la personne de Jennifer Goodine. Sous sa direction, la petite mais puissante équipe de l'ACAM veille à la concrétisation des projets et à faire de la vision du conseil une réalité.



Don MacLellan
Président
Nouveau-Brunswick



Marie-Hélène Lajoie
Première
vice-présidente
Administratrice par
mandat spécial



Glen Davies
Deuxième vice-président
Manitoba,
Saskatchewan &
Nunavut



Janice Baker
Trésorière
Ontario



Robert Hughes
Président sortant
Nouvelle-Écosse et
Île-du-Prince-Édouard



Jack Benzaquen Administrateur Québec



Marc Landry
Administrateur
Alberta et Territoires du
Nord-Ouest



Jake Rudolph Administrateur Colombie-Britannique et Yukon



<mark>Jeff Renaud</mark> Administrateur par mandat spécial



Rodney Cumby
Administrateur
Terre-Neuve-et-Labrador



Louis Coutinho
Administrateur
Nouvelle-Écosse et Île-du-PrinceÉdouard

Message de la directrice générale



En juillet 2005, j'ai eu le privilège de faciliter la transition du bureau national de l'ACAM à Fredericton. En plus de remplir mes tâches d'adjointe administrative pour le maire et le DG, j'ai eu la possibilité de vivre 11 années très gratifiantes à la direction générale de l'ACAM. Je suis redevable au talent de l'équipe de l'ACAM – Rose Fernandes, Alycia Morehouse et Stacey Murray – et à son soutien extraordinaire. J'ai aussi profité de la confiance et de l'orientation du conseil de l'ACAM et de ses nombreux sous-comités.

Nous sommes résolues à donner à nos membres les meilleurs services et tout le soutien possible. Le rapport annuel 2015-2016 rend compte des progrès accomplis par l'organisation au cours de l'année. Comme toujours, nous aimons recevoir tous les commentaires sur ce qui vous arrive ou ce que vous souhaitez voir à l'avenir. Étant donné que nous en sommes au début du nouveau plan stratégique (2016-2021), nous tenons d'autant plus à savoir ce que vous en pensez.

Jennufin Dodine
Jennifer Goodine
Directrice générale

Bureau National de l'ACAM



Le bureau national de l'ACAM est installé à l'hôtel de ville de Fredericton depuis 2005.

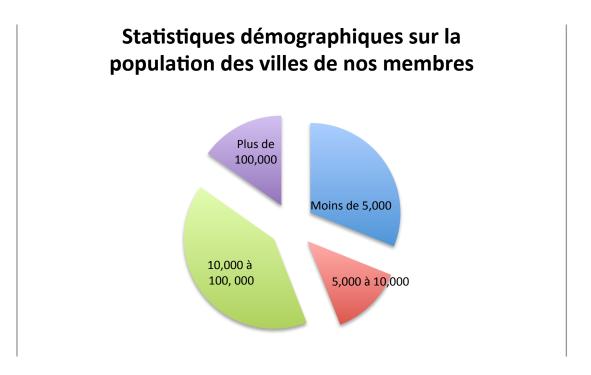
Le conseil a été ravi de renouveler l'entente de cinq ans avec la Ville de Fredericton qui comprend une clause de prolongation pour une autre période de cinq ans expirant le 30 novembre 2025.

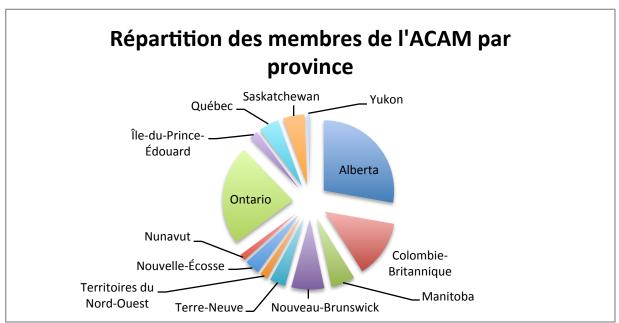
Je remercie tout particulièrement l'ancien président/membre honoraire (et ancien DG de Fredericton), M. Paul Stapleton, l'actuel DG, M. Chris MacPherson, et le maire Brad Woodside de

leur soutien indéfectible envers l'Association.

Adhésion

Notre association continue à grandir. L'ACAM compte 540 membres au pays.





L'ACAM a connu une année chargée. Je profite de ce rapport pour remercier les membres du conseil de leur magnifique travail à la tête des nombreux sous-comités ainsi que les membres de l'ACAM qui en ont fait partie. Nous espérons vous fournir plus d'occasions de vous investir pendant l'année qui vient, alors que nous mettons la dernière main au nouveau plan stratégique.

Plan stratégique 2016-2021



NOTRE VISION: L'association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) est reconnue dur le plan national comme l'organisation par excellence pour représenter les administrateurs municipaux du Canada.



NOTRE MISSION: L'Association a pour mission de promouvoir l'excellence dans l'administration municipale et de favoriser un leadership résilient au moyen du perfectionnement professionnel, du réseautage et de l'avancement des intérêts de ses membres.



VALEURS

Les valeurs des membres de l'ACAM:

- Responsabilité et intégrité professionnelles.
- Collaboration.
- Transparence et honnêteté.
- Innovation et excellence.
- Diversité et inclusivité.

Au cours de l'année, le conseil d'administration de l'ACAM a entrepris un exercice de planification stratégique à partir de zéro dirigé par un facilitateur professionnel en vue de doter l'organisation d'un nouveau plan. Tous les cinq ans, nous revoyons notre plan stratégique du point de vue des objectifs, des plans d'action et de la mesure des résultats.

J'ai eu le plaisir de faire partie l'équipe du plan stratégique de l'ACAM en compagnie d'autres membres du conseil – Jack Benzaquen, Jeff Renaud, Louis Coutinho, Rodney Cumby – sous la direction de Jake Rudolph. Des sondages auprès des membres et des groupes de réflexion nous ont permis de collecter de l'information sur les sujets qui vous tiennent à cœur et les tendances qui auront un effet sur l'avenir de la profession de DG, de l'administration locale et de l'Association.

Le nouveau plan conservera les objectifs antérieurs du conseil tels que la Trousse d'outils pour l'évaluation du rendement des directeurs généraux, la campagne pour recruter de nouveaux membres et les partenariats avec les associations provinciales et territoriales en vue de préparer la prochaine génération de leaders municipaux. Le plan devrait aussi servir de schéma pour renforcer l'Association dans les cinq prochaines années.

Le plan stratégique de l'ACAM couvre la période de 2016-2021 en quatre volets : perfectionnement professionnel; réseautage et partenariats; mobilisation des membres et soutien; leadership résilient. Chacun comporte les objectifs stratégiques suivants.

Perfectionnement professionnel

Procurer aux membres les tendances, outils et pratiques exemplaires en gestion municipale et les transmettre par des moyens de pointe et des activités de perfectionnement professionnel.

Réseautage et partenariats

Créer de solides relations stratégiques.

L'ACAM est reconnue à l'échelle nationale comme une source de spécialistes en administration municipale à consulter.

Mobilisation des membres et soutien

Fournir des occasions de réseautage pour mobiliser les membres et favoriser les échanges.

Attirer de nouveaux membres en veillant à retenir les autres; mobiliser les membres de toutes les municipalités, grandes, petites ou éloignées en mettant l'accent sur l'équilibre et la diversité.

Leadership résilient

Démontrer notre intention d'assurer la réussite de la profession.

Promouvoir une relation professionnelle et respectueuse entre les directeurs généraux et les conseils municipaux.

Pour ces piliers, on a défini ce que seraient les objectifs, les activités et le rendement mesurables, dont la réalisation devrait être terminée en 2021.

L'équipe a fait du beau travail pour élaborer les buts, objectifs, stratégies et indicateurs de rendement et de réussite associés à chaque thème. Vous trouverez le plan détaillé et son résumé sur notre <u>site web</u>.

Perfectionnement professionnel



Conférence annuelle

Pour commencer, je veux mentionner nos hôtes de Jasper et tout leur travail et le soutien apporté à la conférence 2015, qui a été une belle réussite.

Notre conférence annuelle 2016 reste notre initiative de perfectionnement professionnel la plus importante et le conseil investit beaucoup de son temps à la programmation de cet événement de réseautage important. Un merci tout spécial aux membres du souscomité responsable du programme de la conférence, Jake Rudolph, Glen Davies, Rodney Cumby, Louis Coutinho, Sallie Ann Burnett, Jean-Marc Nadeau, DJ Sigmundson, Michael Jack, Kenny Boyce et Rob Kristjansson.



Le programme des conférenciers nous enthousiasme et nous espérons profiter de belles activités sociales et de réseautage à Winnipeg.

Une nouveauté cette année pour souligner l'importance de promouvoir les occasions de perfectionnement professionnel, l'ACAM a créé le programme de bourses de l'ACAM.



Grâce à ce programme, cinq bourses ont été données pour payer les frais d'inscription à la conférence annuelle 2016 selon le principe suivant : deux à des jeunes professionnels faisant carrière dans l'administration municipale; deux à des membres travaillant dans des municipalités situées au nord du 60e parallèle; deux à des membres de petites municipalités. Au lieu d'offrir des cadeaux aux délégués à la conférence, le conseil est d'avis que ce programme incitera de jeunes Canadiens à se faire les champions de la scène municipale de leur communauté, et il aidera les membres de l'ACAM venant de petites municipalités où les fonds consacrés à leur formation sont limités ainsi que ceux des collectivités canadiennes éloignées qui, de surcroît, doivent débourser davantage en frais de déplacement.

Nous sommes très heureux d'annoncer que Gatineau accueillera notre conférence 2017, au Hilton Lac Leamy (28 mai au 1er juin 2017), suivie de Fredericton, siège du bureau national de l'ACAM, en 2018 (28 au 30 mai 2018). Le conseil se penche actuellement sur le lieu de la conférence 2019, à Québec.



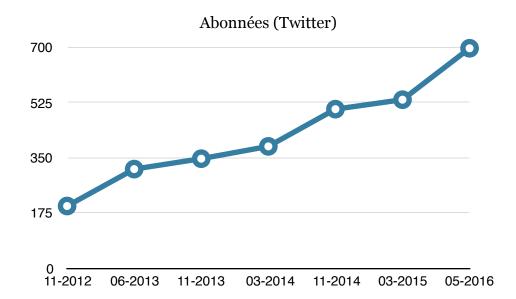
"L'avantage de l'association [ACAM], c'est de nous permettre de voir ce qui se passe dans toutes les autres provinces et de partager avec les autres les expériences que nous vivons ici au Québec."

Marie-Hélène Lajoie Ville de Gatineau, Québec

Médias sociaux

Nous vous encourageons à tisser des liens avec vos collègues membres de l'ACAM au moyen de nos outils de médias sociaux : Twitter et Facebook. Notre récente campagne de communications nous a aussi amenés à établir une page LinkedIn, où seront publiés des articles intéressants et pertinents pour la profession municipale.

Si vous avez une question à laquelle vos collègues peuvent vous aider à répondre, n'hésitez pas à utiliser l'outil « L'ACAM vous informe », sur la page d'accueil du site web.



Partenariats avec des organisations affiliées

CAMA développe continuellement ses relations avec d'autres organisations ayant des objectifs similaires aux siens. À ce sujet, je remercie tout particulièrement M. Marc Landry, de la section internationale de l'ACAM et vice-président régional de l'ICMA, pour son excellent travail.

Cette année, le conseil a examiné les ententes en cours avec nos partenaires affiliés pour déterminer ce qui se fait, pour repérer les lacunes et discuter de ce que l'ACAM voudrait y voir. Le résultat? De nouvelles ententes avec Society of Local Authority Chief Executives - SOLACE, New Zealand Society of Local Government Managers - SOLGM et Local Government Professionals Australia. Ces ententes portent essentiellement sur trois secteurs prioritaires : reconnaissance annuelle du partenariat, participation aux conférences annuelles et échange de pratiques exemplaires. Chaque année, à la conférence de l'ICMA, les présidents et directeurs généraux se rencontrent pour revoir les ententes et discuter de sujets d'intérêt commun dans nos pays respectifs.

Nous aurons aussi le plaisir de signer une nouvelle entente de cinq ans avec l'ICMA, lors de sa conférence qui se tiendra à Kansas City en septembre 2016. L'ICMA compte 424 membres dans plus de 30 pays différents, et le Canada en est le plus important affilié avec plus de 250 membres. Le souper canadien annuel organisé par l'ACAM à l'ICMA a attiré une bonne participation – au moins 55 invités présents. Félicitations à M. Bob O'Neill, chef de la direction de l'ICMA, qui prendra sa retraite cette année. Au fil des années, Bob a beaucoup aidé l'ACAM; nous lui souhaitons une retraite très heureuse et en santé avec sa femme, Karen. L'ACAM cherche à resserrer ses liens avec le personnel de l'ICMA dans des secteurs de collaboration éventuelle et des possibilités de mise en commun des connaissances.

Il a été très agréable de travailler avec M^{me} Sallie Ann Burnett, directrice régionale pour l'Est de l'Alliance for Innovation, avec qui nous avons collaboré tout au long de l'année sur plusieurs sujets communs dans le cadre de notre entente d'affiliation.

Au cours des dernières années, l'ACAM a entretenu une bonne relation avec l'Association des agents financiers autochtones du Canada et, bien que cette entente n'ait pas été renouvelée, ce sera un plaisir de continuer à travailler avec cette association lorsque des sujets d'intérêt commun se présenteront.

Cette année, l'ACAM a l'honneur de participer à un panel international d'organisations affiliées qui passera en revue les tendances clés qui se dessinent dans l'administration locale au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni. J'espère que vous pourrez prendre le temps de lire les livres blancs de ces quatre pays, lesquels vous ont été distribués. Ce panel sera une sorte d'« émission itinérante » qui sera présentée à la conférence de chacun des pays affiliés.

Nous avons le plaisir d'accueillir à Winnipeg les délégués suivants d'organisations internationales ou affiliées. Michael, Ricki et Robin se joindront à moi pour le panel d'experts internationaux :

- Michael Ross, vice-président de SOLGM (et sa femme Susie)
- Bob O'Neill, chef de la direction d'ICMA (et sa femme Karen)
- Ricki Bruhn, Local Government Professionals Australia (dont il deviendra vice-président national en 2016)
- Robin Tuddenham, SOLACE (porte-parole du comité du conseil pour les questions de résilience civile et de sécurité communautaire)
- Karen Thoreson, présidente et chef de la direction, Alliance for Innovation
- Sallie Ann Burnett, directrice régionale pour l'Est de l'Alliance for Innovation

Cette année, j'ai eu l'honneur et le privilège de représenter l'ACAM au congrès annuel de l'ICMA à Seattle en septembre 2015 et au congrès de la LGMA, qui avait lieu dans la région métropolitaine Gold Coast, en Australie en mai 2016.

Nous avons pris soin d'entretenir de bonnes relations avec ces associations au fil des années et elles restent une partie intégrante de nos ententes internationales d'affiliation.



FCM



Lors de notre réunion de novembre 2015, à Ottawa, M. Brock Carlton, chef de la direction de la FCM, a donné au conseil une présentation sur les activités de cette organisation. Son exposé portait sur la campagne électorale fédérale 2015, les engagements des Libéraux, les rencontres avec les ministres et un aperçu du document de transition de la FCM intitulé Les villes et les collectivités : partenaires dans l'avenir du Canada. Nous avons eu le

plaisir de nous concerter au sujet de la déclaration de principes de l'ACAM à l'intention du gouvernement fédéral, laquelle a été présentée à Infrastructure Canada. Nous avons pu aussi aider à élaborer d'autres politiques sur les questions nationales.

Mentionnons aussi une réunion à laquelle a participé l'ACAM à Ottawa, le 27 août 2015, qui était coordonnée par la FCM et le bureau du greffier du Conseil privé, pour rencontrer des cadres supérieurs et des sous-ministres et sous-ministres adjoints des ministères fédéraux visés. La rencontre avait pour objectif de présenter nos plans et priorités respectives pour en faciliter la compréhension et d'explorer les manières d'accroître la collaboration entre le gouvernement fédéral et la FCM dans les dossiers actuels et futurs. J'ai eu le plaisir d'y assister avec mes collègues, Tim Anderson, DG de la Ville de Waterloo, Dre Penny Ballem, ex-DG de la Ville de Vancouver, et Marc Landry, DG de la Ville de Beaumont. Parmi les sujets de discussion figuraient l'infrastructure et le transport en commun, le changement climatique et l'atténuation des effets des catastrophes, le Nouveau Fonds Chantiers Canada et les eaux usées.

La FCM demeure un partenaire de premier plan pour notre organisation et nous avons bon espoir de renforcer davantage nos relations.



Novembre 2015 à Ottawa : Le conseil d'administration de l'ACAM et des invités spéciaux Brock Carlton, chef de la direction de la FCM; Daniel Muzyka, président et chef de la direction du Conference Board du Canada; Alan Arcand, directeur associé, Centre des études municipales du Conference Board du Canada

Conference Board du Canada

M. Daniel Muzyka, président et chef de la direction du Conference Board du Canada, a donné une présentation à la réunion du conseil en novembre 2015. Son exposé traitait des grands enjeux du Canada et leur rapport avec les municipalités (« Major Issues for Canada and How they Relate to Cities »). Cette rencontre s'est avérée à la fois instructive et utile pour l'ACAM sur le plan de la création de partenariats stratégiques.

Programmes fédéraux de financement pour l'infrastructure municipale

En novembre 2015, le conseil a profité d'un souper de maillage avec des hauts fonctionnaires fédéraux pour discuter de sujets tels que la gestion des actifs, les politiques financières destinées aux projets, le remaniement du programme fédéral, le processus de demande et les difficultés des petites municipalités.

Dans le cadre du processus de consultation d'Infrastructure Canada, l'ACAM a présenté une déclaration de principes officielle et une série de recommandations administratives donnant son point de vue sur les programmes fédéraux de financement destinés à l'infrastructure municipale. Le document a été présenté à M. Jeff Moore, sous-ministre adjoint d'Infrastructure Canada, le 29 mars 2016. C'est la deuxième fois que l'Association soumet une déclaration de principes officielle au gouvernement du Canada.

Des sondages auprès des membres, de la recherche et des rencontres avec le personnel d'Infrastructure Canada et de la Fédération canadienne des municipalités ont mené aux seize priorités suivantes présentées par l'ACAM comme ayant été qualifiées de très importantes du point de vue administratif pour les membres de l'association :

- 1. Clarté des noms des programmes.
- 2. Clarté des critères.
- 3. Définition nette de l'infrastructure municipale.
- 4. Prévisibilité du financement.
- 5. Facilité des processus de demande et de production de rapports.
- 6. Inclusion de tous les coûts.
- 7. Retrait des dispositions de cumul.
- Amélioration de la trésorerie par projet.
- 9. Financement anticipé.
- 10. Financement à long terme pour certains projets.
- 11. Flexibilité.
- 12. Absence de critères additionnels de la part des provinces.
- 13. Évitement des dédoublements des mécanismes de contrôle.
- 14. Focalisation sur les mandats municipaux.
- 15. Inclusion de toutes les infrastructures municipales.
- 16. Participation directe des municipalités à l'élaboration et à la conception des programmes.

Une collaboration avec Infrastructure Canada et la Fédération canadienne des municipalités nous rapproche d'une solution aux problèmes importants d'infrastructure qu'affrontent, de nos jours, les municipalités.

Remerciement spécial à mes collègues Robert Hughes et Marc Landry, pour avoir supervisé l'élaboration du document.

Pour en savoir plus au sujet de cette déclaration de principes, consulter le site web de l'ACAM à http://www.camacam.ca/fr/about/PositionPapers.asp.

Associations provinciales et territoriales

La rencontre provinciale-territoriale de l'Association, organisée en marge de la conférence 2015 de l'ACAM à Jasper, a réuni 20 représentants des associations provinciales et territoriales et de l'ACAM pour discuter de questions d'intérêt commun.

Nous sommes heureux que les directeurs généraux des associations provinciales et territoriales aient maintenant des réunions trimestrielles présidées par la directrice générale de l'ACAM, M^{me} Jennifer Goodine. C'est un excellent moyen pour ces associations de faire le point sur leurs activités tout au long de l'année et de mettre en commun leurs meilleures pratiques pour en discuter. Parmi les sujets traités récemment, l'agrément professionnel, le partage de renseignements sur les conférenciers et diverses pratiques exemplaires.



Relations extérieures

Les membres de notre conseil aiment participer aux AGA et conférences des associations provinciales et territoriales :

- J'ai eu le plaisir d'assister à la conférence de l'AAMNB (Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick) en juin 2015 à Moncton pour y parler de l'ACAM et présenter notre initiative de marketing et commu-
- Marc Landry a assisté à la conférence de l'ARMAA à Wetaskiwin le 10 septembre 2015 et à la conférence de la LGANT, à Yellowknife le 6 octobre 2015; aux deux endroits, il a donné des nouvelles de l'ACAM et de ses activités. Il a aussi donné une présentation à la conférence de la LGAA à Red Deer le 6 avril 2016.
- Janice Baker et Jeff Renaud ont assisté à la conférence de l'OMAA à Kitchener le 16 octobre 2015, où M^{me} Baker a donné une présentation sur les activités de l'ACAM et les avantages d'être membre des deux organisations.
- Jeff Renaud a donné une présentation à la conférence de la NAMA à Igaluit (21 octobre 2015) au sujet de sa relation avec le gouvernement du Yukon quand il travaillait à Dawson City et des avantages d'être membre de l'ACAM.
- En février 2016, Louis Coutinho a transmis au conseil d'administration de l'Association des administrateurs municipaux de la Nouvelle-Écosse (AMANS) des nouvelles des nombreuses activités de l'ACAM.
- Fin de février 2016, Jake Rudolph a assisté au forum des directeurs généraux à Kelowna et il a pris part à un débat de spécialistes sur les relations entre le directeur général et le conseil municipal; il a aussi présenté une partie de la recherche réalisée pour préparer la Trousse d'outils pour l'évaluation du rendement des directeurs généraux et municipaux de l'ACAM et mentionné son lancement prochain.
- Le 21 avril 2016, Rodney Cumby a transmis des nouvelles de l'ACAM aux délégués du congrès et salon professionnel des administrateurs municipaux, qui avait lieu à St. Jonn's (T.-N.-L.).
- Robert Hughes aura le plaisir de participer à un groupe d'experts traitant de l'évaluation du rendement des directeurs généraux lors de l'atelier du printemps de l'OMAA, le 12 mai 2016, à Alliston.

Janice Baker a aussi représenté l'ACAM au Conseil consultatif pour le Bulletin de rendement, une initiative de la FCM qui a évalué l'état des infrastructures et installations suivantes : routes et ponts municipaux, transport en commun, loisirs, eaux de ruissellement, eaux usées et eau potable. Le Bulletin de rendement 2016 destiné à Infrastructure Canada se trouve ici.

Mobilization des membres et soutien

Webinares

CAMA was pleased to partner with ICMA University's Online Learning Portal which offers you and your staff Grâce au partenariat qu'elle a noué avec l'ICMA, l'ACAM offre à ses membres l'accès au portail d'apprentissage en ligne du programme universitaire de l'ICMA, un site qui propose une grande variété de webinaires qui pourront accroître vos connaissances et compétences professionnelles... dans le confort de votre bureau!

Les webinaires coûtent normalement 249 \$US pour les non-membres et 149 \$US pour les membres de l'ICMA. Dans le cadre de ce partenariat, l'ICMA offre aux membres de l'ACAM une réduction de 50 \$ sur le tarif non-membre, ce qui ramène à 199 \$ la possibilité de s'offrir une telle formation. À noter qu'il n'est pas nécessaire d'être membre de l'ICMA pour profiter de la réduction. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la page suivante du site web de l'ACAM : http://www.camacam.ca/fr/programs/Webinars.asp. Pour voir les webinaires proposés par l'Université de l'ICMA, allez à http://learning.icma.org/store/provider/custompage.php? pageid=12.

Plan de marketing et de communication

Le sous-comité des communications, sous l'égide du conseil, est présidé par M. Glen Davies et compte dans ses rangs Robert Hughes, Janice Baker, Bev Hendry et Louis Coutinho. Nous sommes sur le point d'entreprendre la troisième année de notre plan en gardant à l'esprit trois buts ou priorités spécifiques en matière de communications. Notamment, un partenariat avec les associations provinciales et territoriales, une campagne pour mousser l'adhésion à l'ACAM et le recrutement de la prochaine génération de dirigeants municipaux.

Après la conférence de juin 2015, la campagne d'adhésion à l'ACAM a été lancée à l'échelle du pays à partir de plusieurs outils de communication et en misant sur une réduction de 50 % des cotisations. La vidéo de promotion comportant des témoignages de certains de nos membres a été lancée à l'intention des directeurs généraux qui ne sont pas des nôtres dans tout le pays; une trousse d'outils a été spécialement conçue pour la région du Manitoba et de la Saskatchewan étant donné que la prochaine conférence aura lieu à Winnipeg. La campagne qui suggérait de recommander un collègue a connu beaucoup de succès auprès de nos membres, qui ont encouragé leur personnel à adhérer au tarif spécial de membre additionnel, soit 132,50 \$ pour la première année.

Ces méthodes ont permis à l'ACAM de recruter 60 nouveaux membres. Nous vous encourageons à promouvoir l'ACAM auprès de vos collègues et des employés qui n'en sont pas encore membres.

Le comité a évalué les résultats de la campagne récente et s'est donné la tâche d'élaborer la campagne de marketing 2016-2017 et de concevoir des tactiques visant les personnes qui relèvent directement des DG étant donné l'importance du sujet de la planification de la relève dans la profession d'administrateur municipal.

De plus, le site web de l'ACAM sera remanié et mis à niveau cette année; plus d'efforts seront consacrés au développement de la page LinkedIn et des autres outils de médias sociaux.

Mobilisation des membres

Pendant la prochaine année, ne manquez pas les occasions de vous investir dans l'organisation. Puisque l'ACAM commence à appliquer son nouveau plan stratégique, des possibilités de participation à des sous-comités s'ouvriront. Nous espérons que vous manifesterez de l'intérêt pour y participer.

Partenariat de communication ACAM - associations provinciales et territoriales

L'ACAM poursuit sa collaboration étroite avec six associations provinciales et territoriales dans notre partenariat de communication : LGMA (Colombie-Britannique), AMCTO (Ontario), OMAA (Ontario), LAGA (Alberta), ARMAA (Alberta) et AAMNB (Nouveau-Brunswick). La première année de ce projet de deux ans est terminée et le comité directeur et un groupe de travail poursuivent leurs travaux à partir des buts suivants :

- 1. Sensibiliser le milieu universitaire et les directions d'établissement qui offrent des programmes d'administration publique au fait que l'administration municipale constitue un choix de carrière valable, et recruter la prochaine génération de dirigeants municipaux.
- 2. Faire mieux connaître les avantages de l'adhésion à l'ACAM et à ses associations provinciales et territoriales en vue d'augmenter le nombre de membres pour ainsi permettre aux administrateurs municipaux de tout le pays d'avoir voix au chapitre.
- 3. Favoriser la connaissance des rôles et devoirs de l'administration municipale ou locale; améliorer la compréhension de la valeur d'une gestion professionnelle; créer un message uniforme s'appliquant à tout le Canada.

Un sondage réalisé par Insights West avait l'objectif global d'élaborer une stratégie de communication ayant pour effet d'encourager de jeunes Canadiens à envisager de faire carrière en gestion municipale. Les autres objectifs de l'étude consistaient à mesurer la connaissance et la compréhension des administrations municipales et locales et à comparer et nuancer les perceptions des carrières en administration locale par rapport aux carrières dans la fonction publique fédérale et provinciale.

Ces groupes réfléchissent actuellement à une stratégie qui nous permettrait de bien « recruter la prochaine génération de dirigeants ». Nous sommes tous d'accord sur le fait que davantage de gens doivent envisager une carrière dans la gestion des administrations locales, mais que cela ne se produira pas sans stratégie proactive. À mesure que la stratégie prendra forme, d'autres renseignements seront communiqués.

Projet de la prochaine génération

À la suite d'une suggestion d'un de ses membres (Robert Cotterill), l'ACAM prépare, sous forme de questions et réponses, un document qui donnera à la prochaine génération de dirigeants des conseils utiles sur le choix de carrière dans les administrations locales.

Sous la direction de Marc Landry, des questions ont été mises au point à l'intention des mentors à partir des commentaires reçus de la prochaine génération de membres de l'ACAM. Elles portaient sur l'avancement de leur carrière, des conseils et les leçons apprises. Nous espérons que le document final pourra être publié en mai 2016. Il offrira une possibilité non seulement d'aider la prochaine génération de membres de l'ACAM (actuellement membres), mais aussi d'aider nos membres à différents stades de leur carrière, les étudiants qui envisagent une carrière en administration locale et les membres potentiels de l'ACAM. Vous voudrez montrer ce document à vos subalternes directs et aux gestionnaires de toute votre organisation.

Merci aux neuf membres suivants de l'ACAM pour leur participation au projet, leurs sages commentaires et leurs conseils:

- Mike Pinsent, gestionnaire municipal, Ville de Grand Falls Windsor (T.-N.-L.)
- Chris MacPherson, DG, Ville de Fredericton (N.-B.)
- Duncan Campbell, DG à la retraite (Québec)
- Janice Baker, DG/gestionnaire municipale, Ville de Mississauga (Ont.)
- Glen Davies, DG, Ville de Gravenhurst (Ont.)
- Jim Toye, gestionnaire municipal, Ville de Prince Albert (Sask.)
- Robert Cotterill, gestionnaire municipal, Ville de Spruce Grove (Alb.)
- Rhonda Stewart, DG, Ville de Virden (Man.)
- Gail Stephens, DG à la retraite (C.-B.)

COMMANDITAIRE PLATINE

L'ACAM est heureuse que Microsoft soit son partenaire Platine pour le tournoi de golf 2016 et son cyberbulletin.



Services aux membres

Sous la direction du conseil, les initiatives suivantes ont été mises en place cette année:

Comité du code de conduite

Le conseil a mis sur pied un comité ayant pour mandat spécifique de réviser le code de conduite de l'ACAM. Ce comité, présidé par Jack Benzaquen, se compose des membres de l'ACAM suivants : Jake Rudolph, Bernie Morton, Gary Dyke et Paul Stapleton.

Une opinion juridique fournie par Lidstone and Company devait déterminer si l'ACAM a un pouvoir légal de discipline sur ses membres qui violent son code de conduite; si ce n'est pas le cas, quel genre de sanctions l'ACAM a-t-elle le pouvoir d'imposer; si c'est le cas, quelle forme les mesures disciplinaires pourraient-elles prendre; d'un point de vue juridique, quels sont les pour et les contre d'avoir un code de conduite. Cette opinion juridique a conclu que l'ACAM n'a pas le pouvoir légal d'imposer des mesures disciplinaires à ses membres qui violent le code de conduite, parce que les règlements de l'ACAM n'en prévoient pas et qu'ils n'existent pas de conditions d'adhésion liant les membres par rapport au code de conduite

Le comité continuera de revoir le code de conduite pour déterminer s'il existe d'autres moyens pour l'ACAM d'encourager le respect de l'éthique dans les administrations locales et la profession.

Comité d'évaluation du rendement des directeurs généraux et municipaux

Un de nos projets phares cette année, la création d'une Trousse d'outils pour l'évaluation du rendement des directeurs généraux, vise à reconnaître l'importance de la relation entre le gestionnaire municipal ou le directeur général et le maire et le conseil. M^{me} Janice Baker a dirigé un groupe de travail composé de Robert Hughes, Don MacLellan, Patrick Draper et Scott Barton. Nous sommes heureux de procéder au lancement de cette trousse à l'occasion de la conférence. Nous remercions particulièrement M^{me} Nancy MacKenzie, rédactrice professionnelle chez Bronze Horse Communications, pour son excellent travail.

La création de la trousse d'outils n'aurait pas été possible sans l'appui de nos membres ou celui de la Fédération canadienne des municipalités et des élus qui ont répondu à nos questionnaires. Ce que nous avons appris c'est qu'une

Trousse d'outils pour l'évaluation du rendement des directeurs généraux pourrait améliorer l'efficacité de la gestion du rendement du DG. Les répondants nous ont demandé d'inclure dans la trousse des modèles normalisés et une formulation type facilement adaptable à la démographie locale. Ils nous ont demandé des directives et des principes directeurs à suivre pour gérer et évaluer correctement le DG.

Le groupe de travail de l'ACAM sur le projet d'évaluation du rendement des directeurs généraux a examiné les commentaires des municipalités canadiennes pour trouver des échantillons de documents déjà utilisés à cette fin dans des municipalités du Canada. À partir de ces documents, le groupe de travail a créé des modèles qui vous aideront à appliquer vos efforts professionnels aux objectifs stratégiques, opérationnels et personnels dont vous aviez convenu. La trousse d'outils de l'ACAM préconise des discussions appropriées et positives entre le DG et le maire et le conseil qui auront pour effet d'améliorer le processus décisionnel de la municipalité. Vous constaterez que le processus d'évaluation recommandé par l'ACAM comprend bon nombre de pratiques déjà utilisées dans les municipalités du Canada, mais présentées sous forme de trousse facile à utiliser.

En plus d'examiner l'échantillon de documents et les données du sondage, nous avons mené, en mars 2016, un projet pilote portant sur la trousse d'outils, qui a lui-même été revu par des membres et des élus. Leurs commentaires, la dernière étape de ce processus complexe, ont donné lieu à la version finale de la trousse.

Après le lancement de la trousse d'outils à la conférence 2016, à Winnipeg, on pourra se la procurer dans la section des membres du site web de l'ACAM. Les membres pourront donc s'en servir pour leur évaluation annuelle et faire d'autres commentaires. La trousse pourra être mise à jour au cours du deuxième cycle du projet pilote pour finalement devenir, en juin 2017, un document public accompagné d'un plan de communications définitif.

Nous pensons que la trousse sera utile pour rehausser la démarche d'évaluation du rendement du DG à un degré élevé de professionnalisme.

Programme des prix d'excellence



Cette année, le programme des Prix d'excellence, dirigé par Marc Landry, honorera huit municipalités qui recevront leur prix au dîner d'honneur, le 1er juin à Winnipeg, lors de la conférence annuelle. L'événement est commandité par The Ravenhill Group Inc. Cette année, nous avons reçu 41 candidatures. Les pratiques innovantes adoptées par les administrations locales canadiennes sont telles que nous avons dû dégager les meilleures parmi les meilleures.

Cette année, nous étions heureux de pouvoir offrir un processus de mise en candidature en ligne avec l'aide de CivicInfo BC.

Nous remercions les membres du jury (aussi membres de l'ACAM) Bob Ashley, Gary Kent, Ian McDougall, Dawn Chaplin et Peter Thomas pour les nombreuses heures qu'ils ont passées à scruter les candidatures.

Des communiqués de presse seront diffusés dans les médias locaux des municipalités gagnantes, et un membre du conseil de l'ACAM assistera à une réunion de leur conseil municipal pour remettre le prix au maire et à ses conseillers, en plus de donner une présentation vidéo. Il ne s'agit pas seulement de reconnaître les réalisations de nos membres, mais aussi de promouvoir l'ACAM à l'échelle nationale.

Tous les dossiers de candidature des huit dernières années se trouvent dans la section du site web réservée aux membres, dans la base de données des meilleures pratiques. Les membres peuvent y faire leurs propres recherches sur les sujets qui les intéressent.

Programme de récompenses pour longs états de service

Il vise à reconnaître et célébrer le dévouement de nos membres envers la profession d'administrateur municipal. Cette année, 75 membres recevront une épinglette. Certains la recevront avant la conférence annuelle, d'autres, qui cumulent plus de 20 années de service, la recevront sur place.

Il faut mentionner que Garry Cubitt, DG de la région de Durham recevra l'épinglette témoignant de ses 40 années de service et que Gord Howie, DG du district de Sooke à la retraite depuis peu, recevra le Prix pour services distingués soulignant sa carrière de DG dans la catégorie 25 années ou plus et membre de l'ACAM pendant au moins 10 ans.

Gouvernance de l'association

Stabilité financière

Je tiens à saluer le travail de M^{me} Janice Baker qui, cette année, a supervisé les finances de l'ACAM à titre de trésorière. L'ACAM est connue pour sa bonne gestion de l'argent que lui confient ses membres. Encore une fois, l'Association se trouve en bonne posture financière, en portant le surplus de presque 600 000 \$. Je peux garantir que le conseil fait preuve d'une grande prudence dans l'utilisation et la comptabilisation des fonds. Nous avons encore reçu une opinion sans réserve du vérificateur, mais je vais laisser Janice donner les détails à l'assemblée générale annuelle.

Processus électoral

Cette année, une élection utilisant une procédure de vote électronique a permis de choisir un nouveau représentant pour le Manitoba, la Saskatchewan et le Nunavut ainsi que pour le Nouveau-Brunswick. Les noms de ces candidats élus seront annoncés à l'Assemblée générale annuelle.

Je tiens à remercier CivicInfo BC pour son aide tout au long du processus de vote électronique.

Il est aussi recommandé que la liste d'administrateurs de l'ACAM pour 2017-2018, qui sera étudiée à l'Assemblée générale annuelle 2016, comprenne un représentant des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut.



"L'ACAM est la seule association qui peut promouvoir et défendre la fonction de directeur général sur le plan national."

Jack Benzaquen
Ville de Dollard-des-Ormeaux, Québec

Conclusion

En terminant, je vous remercie sincèrement de m'avoir donné la possibilité de servir l'ACAM à la présidence cette année.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux membres du conseil pour leur travail. C'était un réel plaisir de travailler étroitement avec un groupe aussi dynamique et dévoué de collègues, tous et toutes des professionnels de l'administration locale.

Merci à notre très organisée et besogneuse directrice générale et à l'équipe de l'ACAM, ils font preuve d'une telle diligence pour assurer le succès de l'ACAM.

Merci aussi à Robert Hughes et à Glen Davies, qui quittent le conseil cette année. Leur sagesse et leur logique pratique ont eu une grande valeur pour le conseil.

Et, à la fin mais sans la négliger, mes félicitations à la nouvelle présidente, Marie-Hélène, et au nouveau conseil. Je sais qu'ils continueront à faire de l'ACAM l'organisation de choix pour les professionnels de l'administration locale du Canada!

Le président de l'ACAM,

Don MacLellan

Machedon

Rapport de la trésorière 2015-2016

J'ai le plaisir de faire rapport sur les finances de l'Association canadienne des administrateurs municipaux pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2016. J'y ai joint les états financiers vérifiés. Une fois de plus, vous trouverez un rapport de vérification sans tache.

Servir l'ACAM en tant que trésorière depuis mars 2015 a été pour moi un privilège et un honneur.

Depuis 2005, les trésoriers qui se sont succédé ont eu la chance d'annoncer des surplus chaque année. Cette situation découle principalement de l'augmentation des cotisations et du succès des conférences. J'ai le plaisir d'annoncer que l'ACAM a terminé l'année 2015-2016 avec un surplus de 37 732 \$, ce qui porte notre surplus cumulé à 597 125 \$.

Je veux souligner le beau travail de l'équipe de la conférence de Jasper, qui a contribué à ce résultat positif. Le congrès de 2015 à Jasper a battu tous les records de participation, de commandites et d'exposants de l'histoire de cet événement phare de l'ACAM, réalisant un surplus de 110 690 \$. Au nom des membres, j'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au succès financier du congrès de Jasper, soit :

- le président sortant Robert Hughes et son comité du programme de la conférence;
- l'équipe de planification de la conférence de Jasper;
- la directrice générale, M^{me} Jennifer Goodine;
- la directrice des partenariats et des expositions, M^{me} Rose Fernandes;
- les membres participants à la conférence;
- les derniers mais non les moindres, les commanditaires et les exposants. Souvenez-vous de ces gens-là la prochaine fois que vous aurez besoin d'un produit ou service!

Notre association se porte bien, le nombre de membres est en croissance constante, tout comme la participation à notre congrès annuel et l'intérêt pour nos programmes. Les revenus croissants qui en découlent nous permettent de continuer à étendre les services aux membres.

Pour ce qui est des dépenses, les projets suivants illustrent la volonté du conseil d'améliorer les services aux membres. Ces projets sont financés au moyen du surplus accumulé, qui nous protégera si nous rencontrons des difficultés dans l'avenir, mais qui est aussi conservé en réserve pour les besoins à long terme de l'organisation, sauf pour les initiatives stratégiques ponctuelles, qui peuvent être financées au moyen de la réserve, si le conseil l'approuve. Cette année, le conseil a entrepris les projets « ponctuels » suivants :

- En 2013, le conseil a approuvé un montant de 25 000 \$ pour la mise en œuvre d'un plan triennal de communications externes. Nous sommes très satisfaits des résultats de notre campagne de recrutement lancée en juin dernier. Elle se poursuivra au cours de la prochaine année et se concentrera sur les rapports directs, un aspect important de la planification de la relève.
- L'ACAM assume 50 % des coûts du partenariat de communication avec six des associations provinciales ou territoriales, dont le budget est de 13 000 \$. Ce projet se déroule bien et nous avons un rapport d'Insights West au sujet du recrutement de la prochaine génération. Le comité élabore une trousse d'outils à cette fin.
- Nous avons dépensé en tout 33 000 \$ cette année pour le projet d'évaluation du rendement des directeurs généraux, dont nous avons le plaisir de présenter le résultat à la conférence de cette année. Cet outil sera très avantageux pour nos membres et pour les élus municipaux.
- En janvier 2016, le conseil a émis une déclaration de principes et une série de recommandations administratives dans l'espoir d'influencer le programme de financement fédéral pour l'infrastructure municipale. La somme de 5000 \$ qui y a été consacrée provenait du surplus cumulé.

En mars 2016, le conseil a signé un contrat de cinq ans avec la Ville de Fredericton (clause de prolongation de cinq années portant l'échéance à 2025) pour loger le bureau national de l'ACAM. Un grand merci à l'actuel dirigeant de la Ville de Fredericton, Chris MacPherson, et à l'ancien dirigeant (et membre honoraire de l'ACAM) Paul Stapleton pour leur leadership et leur appui au fil des années.

Finalement, je remercie l'Association qui m'a fait confiance en tant que trésorière. C'était un plaisir de vous servir à ce poste au cours de l'année.

Je soumets à l'assemblée les motions suivantes aux fins d'adoption.

Il est résolu que soient approuvés les états financiers de l'Association canadienne des administrateurs municipaux pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

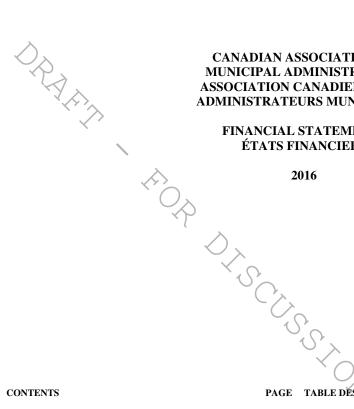
Il est résolu de renommer Spacek & Norrad Chartered Accountants comme vérificateurs des états financiers de l'Association canadienne des administrateurs municipaux pour l'exercice 2016-2017.

Le tout respectueusement soumis,

JanuariBaher

Janice Baker

Trésorière de l'ACAM



CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINISTRATORS ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

FINANCIAL STATEMENTS **ÉTATS FINANCIERS**

CONTENTS

PAGE TABLE DES MATIÈRES

AUDITOR'S REPORT

FINANCIAL STATEMENTS STATEMENT OF FINANCIAL POSITION STATEMENT OF OPERATIONS AND MEMBERS' SURPLUS 3

STATEMENT OF CASH FLOWS 5-6

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS SCHEDULE 1

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

ÉTATS FINANCIERS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT DE L'EXPLOITATION ET DU SURPLUS DES MEMBRES

ÉTAT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

TABLEAU 1

JRL PINANC

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Members of CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINISTRATORS

We have audited the accompanying financial statements of CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINISTRATORS, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2016, and the statements of operations, members' surplus and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements
Management is responsible for the preparation and fair
presentation of these financial statements in accordance with
Canadian accounting standards for not-for-profit
organizations, and for such internal control as management
determines is necessary to enable the preparation of financial
statements that are free from material misstatement, whether
due to fraud or error

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du

ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPALIX

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX au 31 mars 2014, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et l'état du résultats, surplus des membres et le tableau de mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux les normes comptables canadiennes pour les organisations à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion surles états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de conceyoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

(continueé)

(continues)

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT (CONTINUED)

To the Members of CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINISTRATORS

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Canadian **Association of Municipal Administrators** as at March 31, 2016, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accounting standards for not-for-profit organizations.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (CONTINUEÉ)

Aux membres du

ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux les principes comptables comptables canadiennes pour les organisations à but non lucratif du Canada.

Chartered Accountants / Comptables agréés

Fredericton, New Brunswick June 1, 2016

Accountant.

Constitution of the second of t

CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINSTRATORS STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

AS AT MARCH 31, 2016

ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2016

ASSETS	2016	2015 ACTIF	
CURRENT		À COURTTERME	
Cash and cash equivalents	\$ 845,277	856 052 \$ Encaisse et équivalents de trésori	e
Accounts receivable	53,609	67 572 Comptes débiteurs	C
Prepaid expenses (note 3)	57,987	63 700 Frais payés d'avance (note 3)	
	\$ 956,873	987 324 \$	
<i>→</i>	+ >00,000		
Ÿ.,>>			
LIABILITIES AND MEMBERS'S	URPLUS	PASSIF ET SURPLUS DES ME	MBRI
LIABILITIES		PASSIF	
Accounts payable	\$ 54,266	63 931 \$ Comptes créditeurs	
Deferred revenue (note 4)	305,482	364 000 Revenus reportés (note 4)	
	359,748	427 931	
MEMBERS' SURPLUS	597,125	559 393 SURPLUS DES MEMBRES	
×7	\$ 956,873	987 324 \$	
		Title/titre	
Approved by the Board: Approuvé par la Direction:			
Member/membre	_	Title/titre	
Member/membre		Title/titre	

CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINSTRATORS

STATEMENT OF OPERATIONS AND MEMBERS' SURPLUS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2016

ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

ÉTAT DE L'EXPLOITATION ET DU SURPLUS DES MEMBRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

\$ 207,017 22,554 448,509 9,841 10,000	197336 \$ 19958 335125 6472	REVENUS Cotisations des membres FAX d'emploi
22,554 448,509 9,841	19958 335125	
448,509 9,841	335 125	FAX d'emploi
9,841		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	6 472	Conférence annuelle
10.000	04/2	Intérêts
- ,	7 5 0 0	Revenus de partenariat
3,932	5 000	Nominations - prix et récompenses
14,306	0	Communications
2,964	5 4 7 8	Publicité
719,123	576869	- -
		DÉPENSES
		Frais d'administration et d'exploitation
244,836	192749	(Tableau 1)
98,736	58 175	Activités des comités (Tableau 1)
337,819	269 699	Conférence annuel le
681,391	520623	-
37,732 559,393 \$ 597,125	56246 503147 559393 \$	SUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES SURPLUS DES MEMBRES AU DÉBUT DE L'EXERCICE SURPLUS DES MEMBRES À LA 5 FIN DE L'EXERCICE
	<i>\lambda</i>	DO SAN ON
	14,306 2,964 719,123 244,836 98,736 337,819 681,391 37,732 559,393 \$ 597,125	14,306 0 2,964 5478 719,123 576 869 244,836 192 749 98,736 58 175 337,819 269 699 681,391 520 623 37,732 56 246 559,393 503 147

CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINSTRATORS

STATEMENT OF CASH FLOWS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2016

ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX ÉTAT DE MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

2016 PERATING	2015	FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
\$ 37,732	56 246	\$ Excédent des revenus sur les dépenses
		Variation du fonds de roulement autre que les disponibilités :
13 963	(25.610)	Comptes débiteurs
	,	Frais payés d'avance
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Comptes créditeurs et honoraires à payer
* * * *		Revenus reportés
(48,507)	91 331	Revenus reportes
(10.775)	147 577	- VARIATION NETTE
(10,773)	14/3//	DE LA POSITION DE TRÉSORERIE
EAR 856,052	708 475	POSITION DE TRÉSORERIE, AU DÉBU
		DE L'EXERCICE
\$ 845,277	856 052	§ POSITION DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE
	TON X	
	\$ 37,732 13,963 5,713 (9,665) (58,518) (48,507) (10,775) EAR 856,052	\$ 37,732 56 246 13,963 (25 610) 5,713 1 991 (9,665) 38 398 (58,518) 76 552 (48,507) 91 331 (10,775) 147 577 EAR 856,052 708 475

CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINSTRATORS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MARCH 31, 2016

1. INCORPORATION AND NATURE OF OPERATIONS

The Association is incorporated under Part 2 of the Canada Corporations Act. The purpose of the Association is the preservation and advancement of municipal government in Canada.

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

REVENUE RECOGNITION

Membership fees, which are assessable on a fiscal year basis, are recorded as revenue in the year to which they relate. Fees received prior to March 31 relating to the next year are deferred.

MEASUREMENT UNCERTAINTY

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities, disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the period. Such estimates include providing for accruals, deferrals and amortization of property and equipment. Actual results could differ from these estimates.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash includes cash and cash equivalents. Cash equivalents are investments in guaranteed investment certificates and are valued at cost plus accrued interest.

FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial instruments are recorded at fair value when acquired or issued. In subsequent periods, financial assets with actively traded markets are reported at fair value, with any unrealized gains and losses reported in income. All other financial instruments are reported at amortized cost, and tested for impairment at each reporting date. Transaction costs on the acquisition, sale, or issue of financial instruments are expensed when incurred.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2016

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association est constituée en société en vertu de la partie 2 de la *Loi sur les corporations* canadiennes. Elle a pour mission la conservation et l'avancement des administrations municipales au Canada

2. CONVENTIONS COMPTABLE IMPORTANTE

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les revenus de cotisation sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les cotisations reçues avant le 31 mars et se rapportant au prochain exercice sont démontrées dans les revenus reportés.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation d'états financiers selon les principes canadiennes pour les organisations à but non lucratif, de la part de la direction, de faire des prévisions et des hypothèses qui touchent l'actif et le passif déclarés, la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les revenues et les charges d'exploitation déclarés au cours de l'exercice. De telles prévisions comprennent les régularisations, les reports et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient être différents de ces prévisions.

ESPÉCES ET QUASI-ESPÉCES

Les espèces comprennent les quasi-espèces. Ces dérnières sont des placements garantis dans des certificats de placement garanti et sont évaluées au coût plus les intérêts courus.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur lors de leur acquisition ou de leur émission. Pour les périodes ultérieures, les actifs financiers dont la valeur correspond à des marchés actifs sont inscrits à leur juste valeur et les gains et les pertes non réalisés sont inscrits dans les revenus. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti et on vérifie s'ils ont perdu de la valeur à la date de chaque rapport. Les frais de transaction lors de l'acquisition, de la vente ou de l'émission des instruments financiers sont portés aux dépenses quand ils sont engagés.

CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINSTRATORS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MARCH 31, 2016

ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2016

3. PREPAID EXPENSES

Components of the ending balance are as follows:

Conference 2015 expenses	\$	-
Conference 2015 deposits		-
Conference 2016 expenses	37,	233
Conference 2016 deposits	9,	000
Conference 2017 deposits	6,	291
Conference 2018 deposits	5,	463
Other		-
×××	\$ 57,	987

3. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Le solde à la fin de l'exercice comprend :				
39 574	\$	Dépenses pour la conférence de 2015		
13 070		Dépôts pour la conférence de 2015		
-		Dépenses pour la conférence de 2016		
6 000		Dépôts pour la conférence de 2016		
5 000		Dépôts pour la conférence de 2017		
-		Dépôts pour la conférence de 2018		
56		Autre		
63 700	\$			

4. **DEFERRED REVENUE**

Components of the ending balance are as follows:

Conference	\$ 136,518
Membership	() 163,052
Other	5,912
	\$ 305,482

4. REVENUS REPORTÉS

La solde à la fin de l'exercice est composé de :

187 115	\$ Conférence
170 885	Adhésion
6 000	Autre
364 000	\$

5. FINANCIAL INSTRUMENTS

The association's financial instruments consist of cash, accounts receivable, interest receivable, and accounts payable. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the association is not exposed to significant interest, currency or credit risks arising from these financial instruments. The fair value of these financial instruments approximates their carrying value unless otherwise noted.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'association sont constitués des liquidités, des comptes débiteurs, des intérêts à recevoir et des comptes créditeurs. À moins d'une note explicite, la direction estime que l'association est à l'abri d'intérêts substantiels et de risques de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers. À moins de note contraire, leur juste valeur équivaut à peu près à leur valeur comptable.



CANADIAN ASSOCIATION OF MUNICIPAL ADMINSTRATORS

SCHEDULE 1

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2016

ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

TABLEAU 1

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016	2015
ADMINISTRATIVE AND OPERATING	2010	FRAIS D'ADMINISTRATION ET
EXPENSES		DEXPLOITATION
Interest and bank charges	\$ 7,633	8 887 \$ Intérêt et frais bancaires
Po stage and courier	1,260	2 925 Affranchissement et messagerie
Professional fees	3,685	3 815 Honoraires professionnels
Telephone and fax	2,085	1 900 Téléphone et fax
Web-site	4,765	3 590 Site web
Management fees	120,433	76 251 Frais de gestion
Executive director costs	73,829	73 150 Coûts du directeur exécutif
Public relations	2,218	2 763 Relations publiques
Office	8,435	5 420 Bureau
Rent	4,409	4 000 Loyer
Travel	3,540	306 Frais de déplacement
Translation	9,742	6 968 Traduction
Insurance	2,802	2774 Assurance
	\$ 244,836	192 749 \$
COMMITTEE ACTIVITIES ACTIVITIES		ACTIVITÉS DES COMITÉS
Awards	\$ 7,398	7 189 \$ Prix et récompenses
E-Learning & job broadcast	327	- FAX d'emploi
Communications	26,360	2 253 Communications
Board meetings	64,651	48 733 Réunions du conseil
Board meetings		
	\$ 98,736	58 175 \$
	10,10	
	()	A.
		λ
	X	
		\bigcup_{λ}
		<u>58175 \$</u>
		\sim
		\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\
		γ_{λ}
		· </td
		` ()
		0.7
		<> ' \
		Y(\)
		\bigcup_{λ} .
		7
		7
		× ×



Association canadienne des administrateurs municipaux 397 rue Queen BP 128, succursale A Fredericton, N.-B.

Canada
E3B 4Y2

Twitter: @camalink www.facebook.com/CAMALink